

RCS : BEZIERS  
Code greffe : 3402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1985 B 00192  
Numéro SIREN : 333 073 443  
Nom ou dénomination : LE NAUTILUS

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2023 sous le numéro de dépôt 6620



# FAURÉ GUERRI AUBAGNAC

PARTENAIRES D'AVENIRS

**Jean-Jacques FAURE**  
Expert Comptable - Maître en droit

**Régine GUERRI**  
Expert Comptable

**Gabin AUBAGNAC**  
Expert Comptable

**Annie LOTRIAN**  
Expert Comptable

**Rémy DARUT**  
Expert Comptable

**Jean-Emmanuel FRESSON**  
Expert Comptable

**Rachel AUBAGNAC**  
Expert Comptable

**Sophie FAURE**  
Expert Comptable

**Sébastien FRANCOIS**  
Directeur de cabinet

Dépôt au greffe du  
Tribunal de Commerce de  
BEZIERS

le 21 SEP. 2023

Sous le n° 6620



**BEZIERS**  
Z.I. 2, rue René Gomez  
34500 Béziers

Tél 04 67 35 85 35  
Fax 04 67 62 24 87  
Mail beziers@fga-ec.com

**AGDE**  
2, avenue de Vias  
34300 Agde

Tél 04 67 010 011  
Fax 04 67 26 79 62  
Mail agde@fga-ec.com

**SARL LE NAUTILUS**

52 Quai Jean Miquel

34300 CAP D'AGDE

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<https://www.fga-ec.com>

CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL



# Sommaire

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

<i>Attestation</i>	1
<i>----- ETATS FISCAUX -----</i>	2
<i>BIC-RN 2050 - Bilan Actif</i>	3
<i>BIC-RN 2051 - Bilan Passif</i>	4
<i>BIC-RN 2052 - Compte de résultat</i>	5
<i>BIC-RN 2053 - Compte de résultat suite</i>	6
<i>BIC-RN 2054 - Immobilisations</i>	7
<i>BIC-RN 2055 - Amortissements</i>	8
<i>BIC-RN 2056 - Provisions</i>	9
<i>BIC-RN 2057 - Créances et Dettes</i>	10
<i>BIC-RN 2058A - Résultat fiscal</i>	11
<i>BIC-RN 2058B - Suivi des déficits</i>	12
<i>BIC-RN 2058C - Renseignements divers</i>	13
<i>BIC-RN 2059A - Plus et Moins-values</i>	14
<i>BIC-RN 2059B - Affectation des plus-values</i>	15
<i>BIC-RN 2059C - Suivi des moins-values</i>	16
<i>BIC-RN 2059D - Affectation plus-values LT</i>	17
<i>BIC-RN 2059F - Composition du capital social /1</i>	18
<i>BIC-RN 2059G - Filiales et participations /1</i>	19
<i>----- ANNEXE -----</i>	20
<i>Règles et méthodes comptables</i>	21
<i>Immobilisations</i>	23
<i>Amortissements</i>	24
<i>Provisions</i>	25
<i>Créances et Dettes</i>	26
<i>Produits à recevoir</i>	27
<i>Charges à payer</i>	28
<i>Capital social</i>	29

**Etats financiers au 31/12/2022**

**ETATS  
FISCAUX**

# Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 31/01/2014, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SARL LE NAUTILUS** relatifs à l'exercice du **01/01/2022** au **31/12/2022**, qui se caractérisent par les données suivantes :

**Total du bilan :** 1 124 140 euros

**Chiffre d'affaires :** 992 050 euros

**Résultat net comptable :** 98 284 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à BEZIERS

Le 07/05/2022

Signature

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LE NAUTILUS</b>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <b>12</b>						
Adresse de l'entreprise : <b>52 Quai Jean Miquel</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>						
Numéro SIRET * <b>3 3 3 0 7 3 4 4 3 0 0 0 1 7</b>			Néant <input type="checkbox"/> *					
		Exercice N, clos le, <b>31122022</b>	N-1 <b>31122021</b>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4			
<b>Capital souscrit non appelé (I)</b>		AA						
<b>ACTIF IMMOBILISE *</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI	275 555	275 555	275 555	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	Terrains	AN	AC				
		Constructions	AP	AC				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	99 137	78 119	21 018	18 018
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	489 810	350 439	139 371	108 889
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
*Créances rattachées à des participations		BB	BC					
Autres titres immobilisés		BD	BE	50 000		50 000		
Prêts		BF	BG					
Autres immobilisations financières *	BH	BI						
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	<b>914 501</b>	<b>428 557</b>	<b>485 944</b>	<b>452 461</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS *</b>	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	728		728	548
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				10 000	
	<b>CREANCES</b>	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	3 000		3 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA	29 765		29 765	54 497
	<b>DIVERS</b>	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	602 793		602 793	579 161	
<b>Comptes de régularisation</b>	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 909		1 909	1 475	
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	<b>638 196</b>		<b>638 196</b>	<b>645 682</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CV						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		CO	IA	<b>1 552 697</b>	<b>428 557</b>	<b>1 124 140</b>	<b>1 098 143</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

Désignation de l'entreprise		SARL LE NAUTILUS		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : ..... 7 622 ..... )	DA	7 622	7 622	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	762	762	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG			
	Report à nouveau	DH	756 176	557 221	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	<b>98 284</b>	<b>198 955</b>	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	<b>862 844</b>	<b>764 561</b>	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	111 174	139 314	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV	114 007	78 117	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	17 889	14 318	
	Dettes fiscales et sociales	DY	18 225	74 333	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		27 500	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	<b>261 295</b>	<b>333 582</b>		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EE	<b>1 124 140</b>	<b>1 098 143</b>		
RENOVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	190 107	222 425		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <b>SARL LE NAUTILUS</b>						Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N						Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	962 050	FB		FC	962 050		926 126	
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF			
			} services *	FG	30 000	FH		FI	30 000	25 249
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		992 050	FK		FL	992 050		951 375
	Production stockée *					FM				
	Production immobilisée *					FN				
	Subventions d'exploitation					FO			67 139	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	9 461		15 107	
	Autres produits (1) (11)					FQ	280		65	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	<b>1 001 790</b>		<b>1 033 686</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	232 078		221 111	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(180)		888	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	174 497		186 240	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 276		7 372	
	Salaires et traitements *					FY	309 236		261 646	
	Charges sociales (10)					FZ	102 204		83 714	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	43 216		44 310
							GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	975		1 157	
	<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	<b>870 303</b>		<b>806 437</b>
	<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>						GG	<b>131 488</b>		<b>227 249</b>
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	835		212	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM				
	Différences positives de change					GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO				
	<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	<b>835</b>		<b>212</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	911		1 015	
	Différences négatives de change					GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT				
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	<b>911</b>		<b>1 015</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	<b>(76)</b>		<b>(803)</b>	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	<b>131 411</b>		<b>226 445</b>	



Désignation de l'entreprise <b>SARL LE NAUTILUS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	26 651
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	<b>26 651</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	367
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	<b>367</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	<b>(367)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	32 761 54 141
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	<b>1 002 625 1 060 549</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	<b>904 342 861 594</b>
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>		HN	<b>98 284 198 955</b>
RENVois	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
		1G	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	
		HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC	
		RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	9 461 15 107
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) (13) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	873 702
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DOTATION AMORTISSEMENT	367		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

\* (Ne pas reporter le montant des centimes)\*

Désignation de l'entreprise <b>SARL LE NAUTILUS</b>										Néant <input type="checkbox"/>		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				KD	275 555	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
	Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[ Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[ Dont Composants	M3		KS	91 190	KT		KU	13 841	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	333 360	KW		KX	48 662	
		Matériel de transport *				KY	774	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	92 450	LC		LD	15 073	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	<b>TOTAL III</b>				LN	517 775	LO		LP	77 576		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
	Autres participations				8U		8V		8W			
	Autres titres immobilisés				IP	50 000	1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières				IT		1U		1V			
	<b>TOTAL IV</b>				LQ	50 000	LR		LS			
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				ØG	843 329	ØH		ØJ	77 576			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste		3		4		
						1		2		par mise en équivalence		
								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>				IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>				IO		LV		LW	275 555	1X	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	5 894	MJ	5 894	MK	99 137	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers		IU		MM		MN	382 022	MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	774	MR		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	510	MT	107 013	MU			
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB	
Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
<b>TOTAL III</b>				IY		NG	6 404	NH	588 947	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C	50 000	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F		2G	
	<b>TOTAL IV</b>				I3		NJ		NK	50 000	2H	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>				I4		ØK	6 404	ØL	914 501	ØM		

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LENAUTILUS</b>		Néant <input type="checkbox"/>							
<b>CADRE A</b>		<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
<b>TOTAL I</b>		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	73 172	QA	10 841	QB	5 894	QC	78 119
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	236 957	QE	21 496	QF		QG	258 453
	Matériel de transport	QH	774	QI		QJ		QK	774
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et inform. mobilier	QL	79 965	QM	11 246	QN		QO	91 211
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	<b>TOTAL II</b>	QU	<b>390 868</b>	QV	<b>43 583</b>	QW	<b>5 894</b>	QX	<b>428 557</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II)</b>		ØN	<b>390 868</b>	ØP	<b>43 583</b>	ØQ	<b>5 894</b>	ØR	<b>428 557</b>
<b>CADRE B</b>		<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</b>							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
<b>TOTAL I</b>	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
<b>TOTAL II</b>	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL III</b>	NL			NM			NO		
<b>Total général (I + II + III)</b>	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV		
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ		
<b>CADRE C</b>		<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *</b>							
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations				SP	SR				

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise : <b>SARL LENAUTILUS</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	
	<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5c du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT		UV	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	3 000	3 000		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	1 014	1 014		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	288	288		
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	5 546	5 546	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 590	13 590	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	9 327	9 327		
	Charges constatées d'avance		VS	1 909	1 909		
	<b>TOTAUX</b>			VT	<b>34 675</b>	<b>34 675</b>	VV
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE				
			VF				
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	111 174	39 985	71 189	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	17 889	17 889			
Personnel et comptes rattachés		8C	356	356			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	11 827	11 827			
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 426	1 426		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	4 617	4 617		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	114 007	114 007			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	<b>261 295</b>	<b>190 107</b>	<b>71 189</b>	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	39 784
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	28 125	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.		

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LE NAUTILUS</b>				Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : <b>31122022</b>					
<b>I. RÉINTEGRATIONS</b>				<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA	<b>98 284</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	XE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	<b>32 761</b>		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7	K7			
	REVENUS EXCEPTIONNELS PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉRÉES	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %				I8			
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions				WN					
Écart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3				
						<b>TOTAL I</b>	WR	<b>131 045</b>			
<b>II. DÉDUCTIONS</b>				<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				WS			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs				WV				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							WH			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							WP			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts : ( Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation			2A	)		WW		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)							WB			
	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *							XB			
	Majoration d'amortissement *							I6			
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice exonéré		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9	Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	XF
			Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies)		ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)		XC
			Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)		PB
			Entreprises nouvelles 44 sexies		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite		YH	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		ZI	XG	
	Dt déd. exc (art 39 decies A)		YA	Dt déd. exc (art 39 decies B)		YB	Dt déd. exc (art 39 decies C)		YC	YD	
	Dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL					
Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>	XH				
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				$\left\{ \begin{array}{l} \text{bénéfice ( I moins II )} \\ \text{déficit ( II moins I )} \end{array} \right.$		XI	<b>131 045</b>				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>						XN	<b>131 045</b>				
						XO	<b>0</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>SARL LE NAUTILUS</b>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI. dotations de l'exercice	ZT		
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
<b>TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :</b>	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

**CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LENAUTILUS</b>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	557 221	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	198 955				ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE								
					ZF								
	<b>TOTAL I</b>	ØF	<b>756 176</b>		ZG		756 176						
							<b>TOTAL II</b>	ZH	<b>756 176</b>				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail )			J7			YQ						
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS						
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance						YT						
	- Locations, charges locatives ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois )			J8	47 290		XQ	65 628	80 025				
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU		1 082				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	18 363	21 557				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV						
	- Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles )			ES			ST	90 506	83 576				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	<b>174 497</b>	<b>186 240</b>				
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	1 344	1 353				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS			9Z	6 932	6 019				
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	<b>8 276</b>	<b>7 372</b>				
							YY	116 033	98 727				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YZ	39 875	35 815				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2022) *						ØB	309 236					
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK		%	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP			- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0)				ZR		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe		JA			Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL			
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemblc.		JD			Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : <b>SARL LE NAUTILUS</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>		
<b>A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE</b>							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
<b>B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES</b>			<b>Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *</b>				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	⑩		
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			( A )	( B )	( C )		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL LENAUTILUS**

Néant  \*

**A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME**

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
<b>TOTAL 1</b>						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
N - 8						
N - 9						
<b>TOTAL 2</b>						

**B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS**

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
<b>TOTAL</b>				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SARL LE NAUTILUS**Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ① \*.

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES \*

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
	A 19 %, ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ④		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au N - 3 cours des					
dix exercices N - 4 antérieurs					
(montants N - 5 restant à					
déduire à la N - 6 clôture du					
dernier N - 7 exercice)					
N - 8					
N - 9					
N - 10					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <b>SARL LE NAUTILUS</b>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I	SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (ligne 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (ligne 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II	RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)					
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice <b>①</b>	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année <b>②</b>	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice <b>⑤</b>		
		donnant lieu à complément d'impôt <b>③</b>	ne donnant pas lieu à complément d'impôt <b>④</b>			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**17** COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

(1) Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

**II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1)

Néant \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31|1|2022

N° SIRET 33307344300017

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARLE NAUTILUS

ADRESSE ( voie ) 52 Quai Jean Miquel

CODE POSTAL 34300 VILLE CAP D'AGDE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**Etats financiers au 31/12/2022****ANNEXE**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

(Code de Commerce Articles 9 et 11  
Décret N° 83-1020 du 29 Novembre 1983  
Articles 7, 21, 24-début 24-1, 24-2, 24-3)

## ANNEXE - ELEMENT 1

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre
- indépendance des exercices.

#### A - METHODES D'EVALUATION

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des "coûts historiques".

Cependant, compte tenu de l'organisation de l'entreprise :

- Les stocks d'approvisionnement ont été évalués au coût d'acquisition,
- Les stocks de produits et en-cours ont été évalués au coût de production,

à partir des procédures et méthodes simplifiées telles qu'elles sont habituellement utilisées par les entreprises d'importance similaire du même secteur.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

#### B - CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les amortissements sont calculés sur la durée normale d'utilisation des biens, soit sur le mode linéaire, soit sur le mode dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

<u>Nature des Immobilisations</u>	<u>Durée de vie</u>
- Installations techniques matériel et outillage	5 à 10 ans
- Agencement, Aménagements divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier et matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

à l'origine.

Lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable, les postes de l'actif qui ne sont pas amortissables sont dépréciés par voie de provisions d'une somme égale à la différence entre ces deux valeurs.

## **C - CHANGEMENT DE METHODES**

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## **D - DEROGATIONS**

Il n'a pas semblé nécessaire de ne déroger à aucune prescription comptable afin de donner une image plus fidèle de l'entreprise.

## **E - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER L'IMAGE FIDELE**

Biens utilisés par l'entreprise et n'appartenant pas à cette dernière :

Locaux d'exploitation pris en location  
Matériel alarme et surveillance pris en leasing

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi comptabilisé sur l'exercice s'élève à 12095 euros.  
Sur la période des investissements ont été réalisés pour un montant de 168 955 euros et la masse salariale a augmenté de 20 406 euros.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	275 555					275 555
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>275 555</b>					<b>275 555</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	91 190		13 841		5 894	99 137
Instal., agencement, aménagement divers	333 360		48 662			382 022
Matériel de transport	774					774
Matériel de bureau, mobilier	92 450		15 073		510	107 013
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>517 775</b>		<b>77 576</b>		<b>6 404</b>	<b>588 947</b>
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	50 000					50 000
Prêts et autres immobilisations financières						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>50 000</b>					<b>50 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>843 329</b>		<b>77 576</b>		<b>6 404</b>	<b>914 501</b>

## Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	73 172	10 841	5 894	78 119
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	236 957	21 496		258 453
	Matériel de transport	774			774
	Matériel de bureau, mobilier	79 965	11 246		91 211
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>390 868</b>	<b>43 583</b>	<b>5 894</b>	<b>428 557</b>	
<b>TOTAL</b>		<b>390 868</b>	<b>43 583</b>	<b>5 894</b>	<b>428 557</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>					

Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			
----------------------------	--	--	--	--

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

--

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	3 000	3 000	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 014	1 014	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	288	288	
	Impôts sur les bénéfices	5 546	5 546	
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 590	13 590	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	9 327	9 327		
Charges constatées d'avances	1 909	1 909		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>34 675</b>	<b>34 675</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	111 174	39 985	71 189	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	17 889	17 889		
	Personnel et comptes rattachés	356	356		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 827	11 827		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 426	1 426		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	4 617	4 617		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	114 007	114 007			
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>261 295</b>	<b>190 107</b>	<b>71 189</b>	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	28 125				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	39 784				

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>3 038</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>FACTURES A ETABLIR</i>	3 000	<b>3 000</b>
<b>Autres créances</b> <i>INTERETS COURUS A RECEVOIR</i>	38	<b>38</b>

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2022

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>8 017</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b> <i>INTERETS COURUS</i>	17	17
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES</i>	6 433	6 433
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	1 567	1 567

# Capital social

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Nombre

Val. Nominale

Montant

		31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
<b>ACTIONS / PARTS SOCIALES</b>	Du capital social début exercice		500,00	15,2449	7 622,45
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>500,00</b>	<b>15,2449</b>	<b>7 622,45</b>

--



**LE NAUTILUS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 52 Quai Jean MIQUEL**  
**34300 CAP D'AGDE**

**333 073 443 RCS BEZIERS**

**RAPPORT DE GESTION DE LA GÉRANCE**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 juin 2023**

**Exercice clos le 31 décembre 2022**

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

**Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice**

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, l'activité de la Société a été la suivante :

Une légère progression du chiffre d'affaires de l'Entreprise due à des plages horaires d'ouverture réduits par rapport à l'exercice précédent.

**Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société**

L'accroissement des charges d'exploitation et plus particulièrement les postes salaires et charges entraînent une diminution du résultat d'exploitation de 95 761 euros.

### Principaux risques et incertitudes

Nous n'avons pas d'analyse de risques pour la saison à venir.

### Utilisation des instruments financiers

Néant

### Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

### Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

### Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2023 sont les suivants :

Nous espérons maintenir les bases du chiffre d'affaires de la saison 2022 ??????? et pouvoir maintenir les charges d'exploitation

## **RÉSULTATS - AFFECTATION**

### Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 992.050 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 9 781 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 231 898 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 174 497 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 276 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 309 236 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 102 204 euros.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 43 216 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 975 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 870 303 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 131 488 euros.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -76 euros, il s'établit à 131 411 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à - 367 euros.

La participation des salariés aux fruits de l'expansion de l'entreprise pour l'exercice écoulé ressort à 0 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 32 761 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par bénéfice de 98.284 euros.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 1 124 140 euros.

#### Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître bénéfice de 98.284 euros.

Nous vous proposons de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 98 284 euros

Au compte de report à nouveau : 98 284 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 862.844 euros.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

## CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous allons vous présenter le rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L. 223-19 du Code de commerce.

## GÉRANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

### Rémunération de la gérance

Nous vous proposons aussi de bien vouloir approuver la rémunération brute allouée à la gérance au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

*Fait à AGDE  
Le 30 juin 2023*

*Signature du Gérant*

**CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL**



**LE NAUTILUS**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 7 622,45 euros**  
**Siège social : 52 Quai Jean MIQUEL**  
**34300 CAP D'AGDE**

**333 073 443 RCS BEZIERS**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE**  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**du 30 juin 2023**

**L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS,**  
**Le 30 juin,**  
**A 11 heures,**

Les associés de la société LE NAUTILUS, société à responsabilité limitée au capital de 7 622,45 euros, divisé en 500 parts de 15.24 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, Au Siège sis 52 Quai Jean Miquel 34300 CAP D'AGDE, sur convocation faite par la gérance.

Chaque associé a été convoqué par courrier électronique.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

**Société CXM TRADING MARKETING SERVICES,**  
**Monsieur Christian VILLA,**

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Christian VILLA, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

## ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie du courrier électronique de convocation adressé à chaque associé,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par la gérance.

Le Président donne lecture à l'Assemblée du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **DEUXIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 98 284 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 98 284 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 854 460 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **TROISIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **QUATRIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'approuver la rémunération brute allouée au cours de l'exercice écoulé au gérant, qui s'est élevée à un montant de 46 049 euros.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

### **CINQUIEME RÉSOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant.

Signature du Gérant



A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end. It is written over the text "Signature du Gérant".